BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 10074 du 2 juin 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie maritime

NOR: INTJ1406854S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 23838 du 3 décembre 2013 (NOR: INTJ1325292S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er juillet 2014:

Souchet, Gilles Nigend: 120 286 Numéro de livret de solde: 8 092 863

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er juillet 2014:

Joandel, Morgan Nigend : 217 844 Numéro de livret de solde : 6 639 848 Daniel, Xavier Nigend : 198 513 Numéro de livret de solde : 8 053 549

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juin 2014.

Le général, commandant la gendarmerie maritime, I. Guion de Méritens